

EXTRAIT du REGISTRE des DÉLIBÉRATIONS du CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le, 9 décembre DE L'AN DEUX MILLE VINGT CINQ à 18h30 :

Le Conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale de VAL-DE-REUIL légalement convoqué, s'est assemblé en séance au centre Jacques Monod, sous la présidence de :

Madame Maryline DESLANDES, Vice-présidente,

Étaient présents : MM. Lahsaine AIT BABA, Benoît BALUT, Christophe COPLO, Dominique LEGO, Christophe THIESSÉ, Mmes Inci ALTUNTAS, Catherine BATAILLE, Sylvie CARDONA-GIL, Catherine DUVALLET, Annick GASCHER,

Formant la majorité des Membres en exercice.

Absents excusés : MM Marc-Antoine JAMET, Éric HEBERT, Mmes Pascale DUMONTIER Brigitte ROIX,

Absents non excusés : MM. Thomas BOUREZ, Patrick HUON,

Avai(en)t donné pouvoir :

Mme Pascale DUMONTER à M. Dominique LEGO.

M. Benoît BALUT

est nommé(e) Secrétaire à l'ouverture de la séance.

Assistaient à la séance :

Fonctionnaire : Mme Sonia ROSSIGNOL, Manuela MAITREL, Sophie BOYER.

DATE DE SÉANCE

9 décembre 2025

DATE DE CONVOCATION

3 décembre 2025

DATE D'AFFICHAGE

11 décembre 2025

NOMBRE DE CONSEILLERS

EN EXERCICE

16

PRÉSENTS

PROCURATION(S)

VOTANTS

La Vice-présidente certifie que la présente délibération a été télétransmise à la Préfecture de l'Eure au titre du contrôle de la légalité
le :

Certifiée conforme et exécutoire.
Notifiée aux intéressés.

La Vice-présidente

Délibération n° 9

DEMANDE DE SUBVENTION AUPRÈS DE LA COMMISSION DES FINANCEURS DE L'EURE ET DE LA CARSAT DANS LE CADRE DES ACTIVITÉS « SENIORS »

Mme Maryline Deslandes, Vice-présidente, expose aux membres du Conseil d'administration.

La commune de Val-de-Reuil attache une attention particulière au bien vieillir de ses aînés.

Nous devons en effet faire face à de nouveaux enjeux démographiques, et notamment le vieillissement de la population, autant que nous inscrire dans un engagement fort sur la thématique de la démarche inclusive et de prise en compte des besoins multidimensionnels de cette population notamment celle résidant en quartiers prioritaires de la ville.

Le CCAS propose depuis quelques années des séances collectives d'activités sportives et de bien-être. Ces activités appellent une diversification et une ouverture au plus grand nombre, notamment les publics les plus isolés et les plus précaires.

Afin de soutenir nos actions, le CCAS souhaite déposer auprès de la Commission des Financeurs de l'Eure et de la CARSAT une demande de subvention portant sur les thématiques de la pratique sportive et de la nutrition.

Le fonds d'aide est sollicité à hauteur de 18 000€ (10 000€ auprès de la Commission des Financeurs de l'Eure et 8 000€ auprès de la CARSAT), ce qui correspond à la dépense à engager auprès des prestataires associatifs (SIEL BLEU, Conservatoire de Musique de Val-de-Reuil, yoga, musicothérapie, art thérapie, sophrologie). Le projet porte sur l'année 2026 sur la thématique « Bien dans son corps et bien dans sa tête » : en plus des activités sportives seront également proposés ateliers en lien avec le bien-être : art thérapie, musicothérapie et sophrologie. Nous souhaitons également proposer des sorties en lien avec ces thématiques (concert, compétition sportive, sorties culturelles ...)

La Commission des Financeurs propose également un nouvel axe de subventions portants sur les actions d'aller vers et de soutien aux aidants. Le recrutement d'un coordinateur des actions seniors et la mise en place des Café des Aînés remplissent totalement les critères d'attribution. La question du repérage et de la mobilisation des publics fragiles est un véritable enjeu. Il s'agit d'une demande de co-financement, mobilisant également les actions du Contrat de Ville. Le montant sollicité est de 9 000€ pour la Commission des Financeurs et 9 000€ pour le Contrat de Ville.

Sur la base de ces éléments, il est proposé aux membres du Conseil d'administration de :

- **AUTORISER**, M. le Président, ou son représentant, à demander cette subvention auprès de la Conférence des Financeurs de l'Eure et de la CARSAT et signer tous documents s'y référant.

Le Conseil d'administration, Après en avoir délibéré, (Vote)

- **AUTORISE à l'unanimité**, M. le Président, ou son représentant, à demander cette subvention auprès de la Conférence des Financeurs de l'Eure et de la CARSAT et signer tous documents s'y référant.

La présente délibération sera transmise à M. le Préfet de l'Eure, représentant de l'État.

Délibéré en séance les jours, mois et an susdits,
Et ont les membres signé au registre après lecture.

POUR EXTRAIT CONFORME
La Vice-présidente,

Maryline DESLANDES